

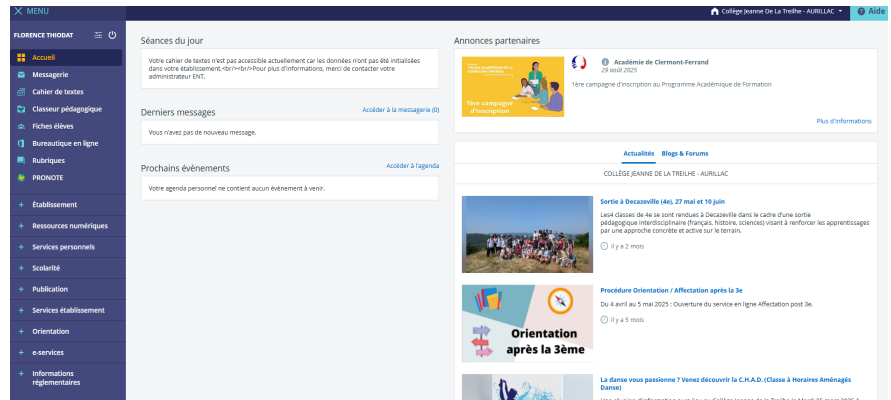
Connexion des responsables légaux : Educonnect /Pronote

- A partir d'un ordinateur (si possible), effectuer la recherche internet « Collège Jeanne de la Treilhe ». Ouvrez le site qui apparaît en premier :

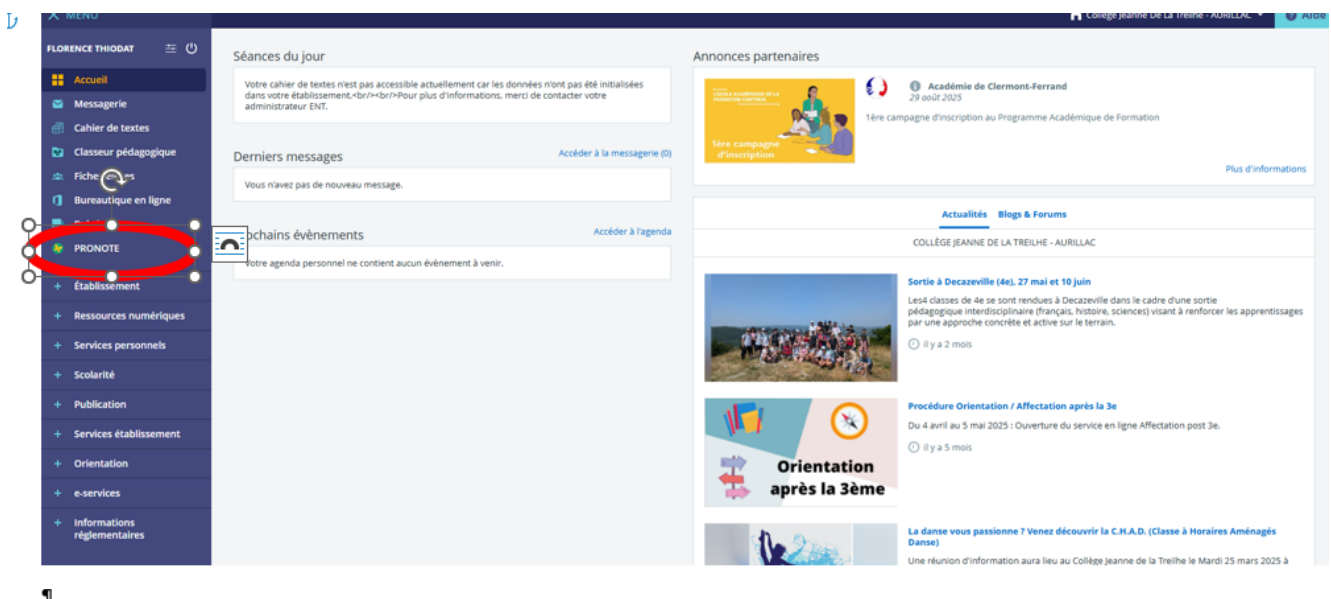
<https://jeanne-de-la-treilhe-aurillac.ent.auvergnerhonealpes.fr/>

(vous pouvez également vous connecter directement à partir de l'adresse internet indiquée ci-dessus)

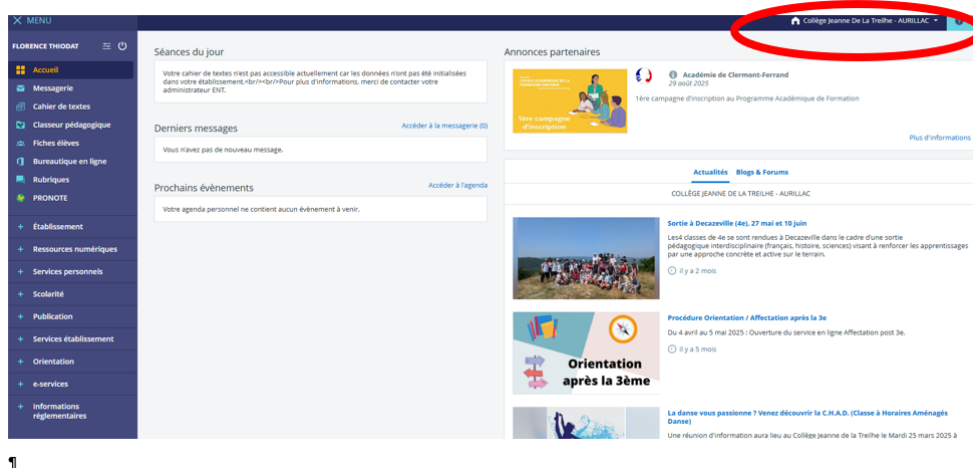
- Cliquez sur «Elève ou Parent »
- Entrez vos identifiants Educonnect
- La fenêtre d'accueil ENT s'ouvre



- Dans la colonne de gauche, cliquez sur « Pronote » pour accéder à Pronote

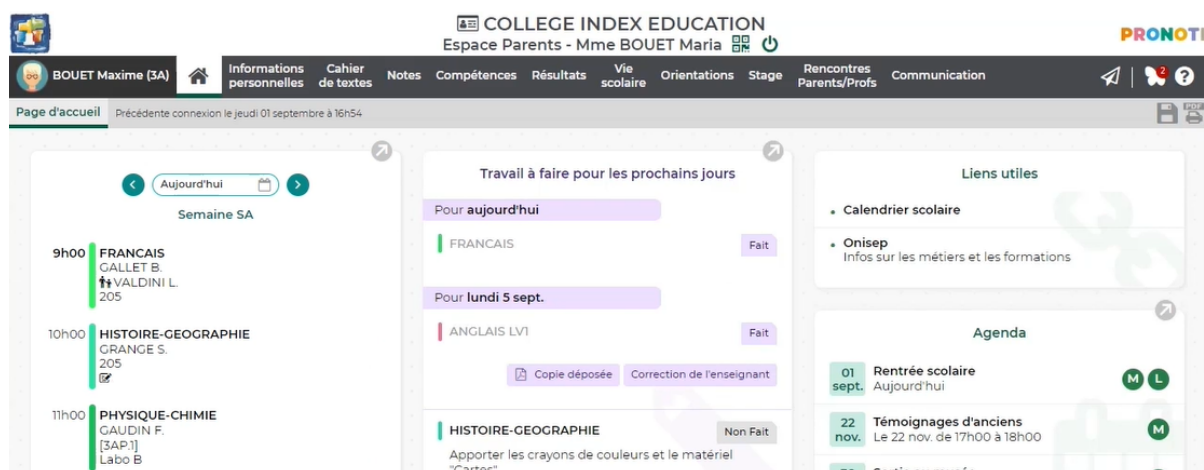


Si dans la colonne de gauche « Pronote » n'apparaît pas, vérifiez dans « Mes Accès » (en haut à droite) que le Collège Jeanne de la Treilhe soit bien sélectionné. Si ce n'est pas le cas, choisissez-le dans le menu déroulant :

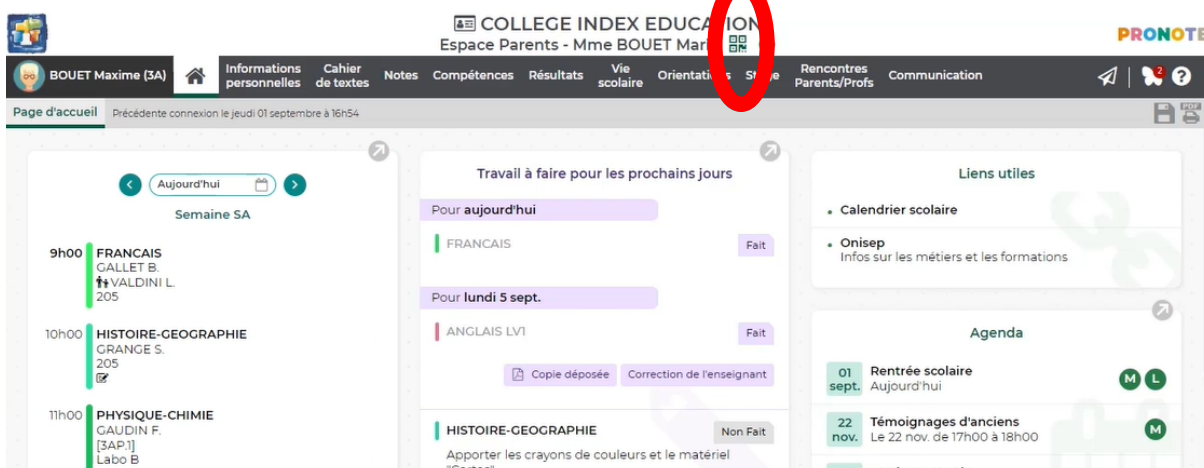


Si vous souhaitez installer l'application Pronote sur votre téléphone mobile

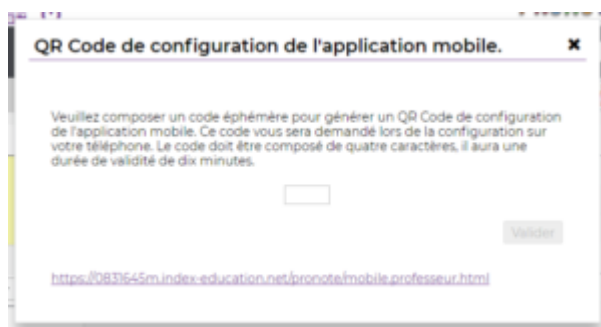
- Téléchargez sur votre téléphone l'application « Pronote »
- Sur un ordinateur, ouvrez Pronote via la procédure décrite ci-dessus.
- Vous obtenez l'écran suivant :



- En haut de la fenêtre cliquez sur l'icône QR Code :



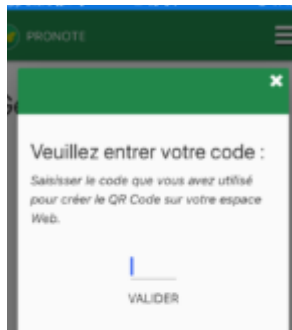
- Puis entrez un code éphémère de caractères (4 chiffres, par exemple 1111) :



- Un flash code apparaît :



- Sur votre application mobile, cliquez sur « Ajouter un compte » (en bas à droite, cliquez sur +), puis scannez ce QR code affiché sur l'écran de votre ordinateur.
- Vous arrivez à l'écran suivant :



- Entrez votre code éphémère (à 4 chiffres)
- Votre application est maintenant prête à être utilisée.

NB : Si vous ne pouvez pas générer de QR code, vous pouvez entrer l'adresse suivante sur la page d'accueil de l'application Pronote

<https://0150639n.index-education.net/pronote/parent.html>

Attention : même si vous consulterez le plus souvent Pronote à partir de votre application mobile, conservez précieusement **vos codes Educonnect.**

Vous en aurez besoin notamment pour toutes les procédures d'orientation de votre enfant, pour payer la cantine... mais aussi pour un certain nombre d'informations (toutes ne sont pas sur Pronote)